

LA SITUATION EN PALESTINE ET AU LIBAN

PULS analyse et s'engage ...



Devant le bilan humain et matériel effroyable des opérations menées depuis un an par l'armée israélienne en Palestine et au Liban, qui ont notamment abouti à la destruction quasi-totale du système scolaire et universitaire à Gaza, la liste PULS prend position.

LES CONSTATS

- *Bilan humain et matériel*

En un an, à Gaza, au moins 40 000 Palestinien·nes, principalement des civils, ont été tué·es dans des opérations menées par l'armée israélienne. Selon le comité des Droits de l'enfant des Nations Unis (10 septembre 2024), plus de 16 000 enfants ont perdu la vie, soit bien davantage que le nombre d'enfants tués en quatre ans dans l'ensemble des conflits à travers le monde selon l'ONU. On déplore des centaines de milliers de blessé·es et de personnes mutilées à vie et presque deux millions de déplacé·es qui vivent dans des conditions extrêmes et sous la menace perpétuelle de nouveaux ordres d'évacuation de l'armée israélienne.

Les bombardements incessants des habitations et des camps de réfugiés, mais aussi des écoles, des hôpitaux et des routes ont conduit à la destruction de la plupart des infrastructures médicales, éducatives et administratives de la bande de Gaza qui sont désormais hors d'état de fonctionner, laissant la population en proie à la pénurie de soins, de nourriture, d'abri, sans accès à une prise en charge minimale pour assurer leur survie et leur sécurité. Le patrimoine historique de Gaza, mais aussi ses bibliothèques et lieux d'archives, sont eux aussi largement détruits.

Selon Reporters Sans Frontières (RSF), en un an, plus de 140 journalistes palestinien·nes ont été tué·es par les forces israéliennes à Gaza, faisant de ce territoire le plus dangereux pour les journalistes à travers le monde. Aucun·e journaliste international·e n'a pu entrer à Gaza depuis le début de l'offensive militaire menée par Israël à partir d'octobre 2023.

La Cisjordanie est elle aussi soumise à d'importantes opérations militaires qui ont détruit des dizaines de maisons et l'armée israélienne a procédé à des arrestations à grande échelle et détentions arbitraires¹. Un rapport des Nations Unies met l'accent sur de nombreux cas attestés de torture et d'agressions sexuelles sur les détenu·es palestinien·nes².

Depuis le 30 septembre 2024 et le début de l'offensive menée par l'armée israélienne au Liban, plus d'un million de libanais·es ont été déplacé·es, des dizaines d'immeubles, différents quartiers de Beyrouth, de Tyr et de Saïda, la ville de Baalbek en entier et de nombreux villages

¹ Rapport de la Commission internationale indépendante, chargée d'enquêter dans le Territoire palestinien occupé : <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g24/086/65/pdf/g2408665.pdf>

² Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 : <https://www.ohchr.org/fr/documents/country-reports/a79384-report-special-rapporteur-situation-human-rights-palestinian>

du sud du pays ont été pris pour cibles par des bombardements de zones très densément peuplées, visant indistinctement des populations civiles, ce qui constitue un crime de guerre dans le droit international.

Il est impossible d'oublier les civils israéliens victimes de meurtres, de violences physiques, psychologiques ou sexuelles, de tortures et de prises d'otage commis lors de l'attaque menée par le Hamas le 7 octobre 2023³. Ces victimes ne peuvent pour autant justifier les massacres de dizaines de milliers de Palestinien·nes commis par l'armée israélienne depuis plus d'un an.

- *« Risque de génocide » et « Crimes assimilables aux éléments du crime d'Apartheid » : ce que nous dit le droit international*

Le 12 décembre 2023, la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) adopte une résolution affirmant qu'un génocide est en cours à Gaza et en Palestine⁴.

L'Organisation des Nations Unies a, à maintes reprises, par la voix de certain·es de ses représentant·es, dans des commissions d'enquête ou dans nombre de ses différentes agences (UNESCO, UNRWA, Conseil des droits de l'homme, Conseil de sécurité, Assemblée générale), alerté sur la dégradation extrême de la situation à Gaza, les populations civiles étant exposées aux risques de mort et de famine.

Une décision de la Cour Internationale de Justice (CIJ), rendue le 26 janvier 2024⁵, reconnaît le « risque plausible » de génocide de la population palestinienne à Gaza et ordonne à Israël de prévenir ce risque et de « prendre des mesures immédiates » pour permettre l'approvisionnement en « aide humanitaire à la population civile de Gaza ». Tous les États ont l'obligation juridique internationale d'agir pour prévenir le génocide, en vertu de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948. Cela signifie que cette obligation de prévention est contraignante pour l'ensemble des États, y compris ceux qui ne font pas partie de la Convention.

Le 19 juillet 2024, la Cour Internationale de Justice a estimé que « les lois et mesures discriminatoires d'Israël dans le Territoire palestinien occupé [...] sont assimilables aux éléments du crime d'Apartheid »⁶.

- *La situation de l'enseignement et de l'enseignement supérieur à Gaza*

Le système éducatif de la bande de Gaza, de la maternelle à l'université, est entièrement détruit. 85 % des écoles ont été détruites ou endommagées, rendant impossible la scolarisation des élèves de la bande de Gaza. Plus de 300 000 élèves n'ont pas pu faire leur rentrée cette année.

³ Rapport de la Commission internationale indépendante, chargée d'enquêter dans le Territoire palestinien occupé : <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g24/086/65/pdf/g2408665.pdf>

⁴ <https://www.fidh.org/IMG/pdf/resolutiongenocidefr-2023-12-11-5.pdf>

⁵ <https://www.icj-cij.org/sites/default/files/case-related/192/192-20240126-ord-01-00-en.pdf>

⁶ Le rapport des Nations Unies publié à la suite de l'avis consultatif de la Cour internationale de justice : <https://www.ohchr.org/en/statements/2024/09/un-experts-warn-international-order-knives-edge-urge-states-comply-icj-advisory>

L'enseignement supérieur en Palestine se trouve également dans une situation tragique. Les étudiant·es, les enseignant·es et chercheur·ses ainsi que les locaux universitaires ont payé un lourd tribut depuis octobre 2023.

Les seize établissements d'enseignement supérieur de la bande de Gaza ont été endommagés ou détruits par les forces israéliennes, obligeant plus de 90 000 étudiant·es à suspendre leur cursus, y compris à distance faute d'avoir accès à internet et à l'électricité. Des milliers d'étudiant·es ont été tué·es et blessé·es ainsi qu'un grand nombre de responsables universitaires.

Pour résumer, les violations flagrantes du droit international par le gouvernement israélien se multiplient. La liste est longue : crimes de guerre, crimes contre l'humanité, risque de génocide, politiques assimilables aux éléments du crime d'apartheid. L'Enseignement Supérieur et la Recherche n'a que trop tardé à manifester sa désapprobation des crimes commis par l'État israélien.

- *La solidarité internationale*

Depuis plus d'un an et le début de l'offensive israélienne à Gaza et maintenant au Liban, de très nombreuses voix se sont élevées des quatre coins du monde pour appeler à un cessez-le-feu et au respect du droit international. Des mobilisations très importantes ont eu lieu dans de nombreuses universités à travers le monde. De nombreux syndicats de l'enseignement supérieur ont pris position pour la suspension des relations académiques avec les universités israéliennes.

En outre, des appels de plus en plus larges à utiliser tous les moyens à notre disposition pour faire pression sur l'État d'Israël et aboutir à un cessez-le-feu sont publiés. Une tribune signée par 3 600 personnalités israéliennes, dont de nombreux·ses universitaires, et publiée dans *Libération* le 18 octobre 2024, appelle « la communauté internationale à appliquer contre l'État hébreux toute sanction possible afin d'obtenir un cessez-le-feu immédiat »⁷.

Depuis plusieurs mois, un nombre croissant d'universités à travers le monde ont décidé de rompre leurs partenariats avec des institutions académiques israéliennes. Ce mouvement global vise à dénoncer les actions du gouvernement israélien et la complicité des universités israéliennes avec l'appareil militaire israélien et leur participation à l'effort de guerre actuel, mais aussi à la colonisation et à la politique discriminatoire menée par l'État israélien.

LES ENGAGEMENTS DE PULS

Attaché à la paix et au respect des droits humains et du droit international, PULS condamne les agissements du gouvernement israélien et se joint aux nombreux appels à un cessez-le-feu immédiat et permanent en Palestine et au Liban pour une paix juste et durable, dans le respect du droit international.

PULS entend affirmer sa solidarité avec les Palestinien·nes et les Libanais·es, mais aussi engager un débat de fond sur les moyens dont notre université dispose pour manifester cette solidarité, sur la pertinence de ses partenariats à la lumière de la situation internationale et sur la préservation des libertés académiques.

Ainsi :

⁷ <https://israelicitzensforin.live-website.com/francais/>

- ⇒ PULS rappelle son attachement à la liberté d'expression et aux libertés académiques et s'engage à garantir la liberté de se réunir et à œuvrer à la construction d'un espace de débat, en opposition à la circulaire Hetzel (4 octobre 2024). PULS dénonce toute instrumentalisation politique de la situation visant à assimiler les initiatives de solidarité avec la Palestine à de l'antisémitisme et rappelle que le débat fait partie intégrante du bon fonctionnement de nos universités.
- ⇒ PULS s'engage à condamner fermement toute forme d'antisémitisme et à lutter contre l'amalgame conduisant à propager l'idée que des personnes de confession juive soutiennent automatiquement la politique actuelle du gouvernement israélien.
- ⇒ PULS s'engage à protéger les étudiant·es se mobilisant en faveur d'un cessez-le-feu en Palestine et au Liban, dans un cadre respectueux du débat démocratique, de toute forme de silenciation, d'intimidation ou de menace.
- ⇒ PULS s'engage à porter le débat dans les conseils et l'ensemble de l'université sur la suspension des partenariats de Paris 1 avec l'Université de Tel-Aviv et l'Université Hébraïque de Jérusalem jusqu'au respect par le gouvernement israélien du droit international.

Un débat indispensable car :

- L'université Hébraïque de Jérusalem, dont le campus est en partie construit sur des territoires occupés illégalement, héberge plusieurs programmes de formation militaire.
 - L'université de Tel-Aviv dispose d'un centre de recherche militaire dans lequel « les recherches académiques qui y seront menées pourront aider au développement [...] des théories de combat, ainsi que du processus de construction de la force armée », selon le site de l'université. Elle a notamment contribué au développement de la doctrine Dahiya, dite « doctrine de la force disproportionnée sur des zones civiles ».
- ⇒ PULS s'engage à mettre en place un processus et des outils d'aide et d'accueil d'enseignant·es et d'étudiant·es palestinien·nes et libanais·es comme l'a fait l'université Paris 1 dans d'autres situations de conflit, en particulier pour l'Ukraine.
 - ⇒ PULS portera des initiatives concrètes pour établir des liens d'échange pour les étudiant·es, afin de ne pas rompre complètement la chaîne de l'enseignement supérieur, mais aussi avec les enseignant·es et chercheur·euses pour les aider à reconstituer leurs équipes et leurs outils, pour garantir la pérennité des programmes de recherche avec les universités palestiniennes, dont l'université de Birzeit à Ramallah, et le renforcement des liens avec les universités libanaises.

Ces actions nous amèneront à soutenir l'accueil de chercheurs et chercheuses palestinien·nes, et libanais·es dans le cadre du programme PAUSE, mais aussi à créer les conditions d'un accueil des étudiant·es palestinien·nes et libanaises, par la création de groupes supplémentaires dans les Diplômes Universitaires Passerelle étudiant·es en exil reprise d'études (PEPS), ou par la facilitation des inscriptions dans les différentes filières de notre université.

- ⇒ PULS s'engage à créer des liens de solidarité concrète et à soutenir les universitaires israélien·nes engagé·es pour le cessez-le-feu et la paix.